

Bloc de compétences BC14.01

Activités auprès de personnes âgées autonomes

Bloc visant la certification

Employé familial / code RNCP 34692

COMPÉTENCES ATTESTÉES

4 Evaluations Bloc
réalisées*

75% de réussite

*Année 2021-2022



PROPOSER À UNE PERSONNE ÂGÉE AUTONOME DE PARTICIPER AUX ACTIVITÉS DU QUOTIDIEN EN VUE DE CONTRIBUER À SA QUALITÉ DE VIE

- Recueillir les besoins et les attentes de la personne âgée autonome en la questionnant sur ses centres d'intérêt, ses habitudes, ses freins ou ses envies et en observant ses ressources et son environnement
- Identifier, à partir des informations recueillies, des activités physiques, sociales ou culturelles et les lui proposer
- Définir avec la personne âgée autonome les modalités et le degré d'intervention de l'employé familial dans l'organisation des activités et la participation à celles-ci

METTRE EN PLACE DES ACTIVITÉS DU QUOTIDIEN ET DES ACTIVITÉS PHYSIQUES, SOCIALES ET CULTURELLES POUR LA PERSONNE ÂGÉE AUTONOME CONTRIBUANT À SA QUALITÉ DE VIE

- Mettre en place les conditions d'une participation active de la personne aux activités du quotidien à des activités physiques, sociales ou culturelles en tenant compte de ses centres d'intérêt, de ses habitudes, de ses freins et de ses envies
- Collaborer avec la personne pour l'organisation et la réalisation d'activités au domicile et à l'extérieur
- Repérer les signes précurseurs d'une perte d'autonomie à partir d'observations effectuées lors des activités réalisées avec la personne et alerter les personnes ressources

 42 heures

 Étude de situation professionnelle numérique

 Remise d'un certificat de compétence

Prérequis

Connaissance du français courant lu et écrit

Projet professionnel validé pour exercer au domicile du particulier employeur

Capacités physiques nécessaires pour s'occuper d'une tierce personne en toute sécurité

MODULES THÉMATIQUES PRECONISÉS

PAMAPA21 : Besoins de la personne âgée et maintien de l'autonomie

Objectifs du module : À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure d'identifier les spécificités et les particularités de la personne âgée autonome, d'établir une relation de confiance et de contribuer au maintien de son autonomie et de sa qualité de vie.

Durée : 21 heures - 3 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Éligibilité : CPF - PDC

PALSLPA21 : Maintien du lien social et activités de loisirs pour la personne âgée autonome

Objectifs du module : Proposer et d'organiser des activités sociales, physiques ou de loisirs adaptées à la personne âgée, ainsi que toute action visant à maintenir le lien social et à prévenir les risques d'isolement.

Durée : 21 heures - 3 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Éligibilité : CPF - PDC

